

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Bonjour,

En pièces jointes, vous comprendrez un cheminement ou un cortège vers la fin programmée de cinq arbres de grand développement sur une petite parcelle vouée à la volonté d'un promoteur "d'ailleurs", d'y faire pousser un bâtiment...d'y faire son business...Il suffit !

Un recours en annulation du Permis de construire a été adressé au Tribunal administratif de Toulon. La procédure est en cours, la décision du tribunal n'est pas rendue.

Il est inconcevable pour nous résidents de notre quartier et sans décision du tribunal d'autoriser tout abattage quel qu'il soit, d'une part et d'autre part, compte tenu du micmac indéfinissable constituant additifs et rectificatifs qui devraient s'ajouter rendant un projet de Permis de construire bien loin de l'original..: Traitement des eaux pluviales non définies puisque non incluses dans le projet, demande d'abattage de 3 arbres de grand développement supplémentaires...peut être que toute la structure bâtie va glisser vers l'avenue de Boulouris..et pourquoi pas.

Dès demain, jour de marché et sauf prescription préfectorale compte tenu des conditions climatiques, des tronçonneuses vont œuvrer, c'est l'intérêt du promoteur d'aller vite ;la mairie a donné son aval pour se faire...Notre arbre "monument" , de plus de trente mètres d'une circonférence de 2,50 mètres devrait être abattu. NON, NON...

Attention 5 arbres de type palmier, au diamètre règlementaire viendront remplacer nos 5 pins d'alep, notre environnement paysager sera compensé !!

Demain est donc sans doute le jour de la dernière chance pour nous administrés, représentés par notre Maire de faire stopper la loi d'un business plus ou moins sérieux en étant soft.

Vous pouvez donner votre avis sur "voisins vigilants" en parler demain au marché, faire connaître notre cause et notre combat, nous devons tenir ces arbres au moins jusqu'à la décision du TA..

A la première vue, au pire au premier bruit de tronçonneuse, j'en aviserai tout le Collectif et l'ABQV par l'intermédiaire de Mr MAISON, son Président.

Mr MAISON aura déjà demandé en urgence contact avec Mr le Maire.

Je serai dès une tronçonneuse sortie de l'autre côté de ma Résidence sur le trottoir public.

Oui, Monsieur le Maire, vous empêcherez l'irréversible.

"IL FAUT SAUVER L'ARBRE ROYAL et ses 3 frères" !!!!

La honte serait de ne pas réussir à éviter ce massacre....Connaissez vous tous ces piliers de Boulouris !!!

PSST : Voyez, entre nous, un particulier faisant une demande d'abattage de tels arbres...eh bien je ne suis pas sûr qu'il le pourrait !!!

Telle est la conclusion !!!

Jacques THERIN